

UNION DES SUPÉRIEURS MAJEURS DE FRANCE - COMITÉ PERMANENT DES RELIGIEUX

Le P. Secrétaire Général

A Monsieur Roger ROBERT
6, Rue des Sapins
44230 St. SEBASTIEN sur LOIRE

Paris le 6 avril 1979

Cher Monsieur Robert,

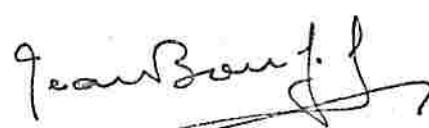
Comme je vous l'avais promis lors de notre dernière rencontre, je vous communique le résultat de nos délibérations au cours de la réunion tenue hier matin.

Vous souhaiterez, sans doute, obtenir quelques éclaircissements sur ce texte, mais je ne pourrai vous les donner oralement que le 18 avril, car je n'ai pas eu encore le temps de rédiger le compte rendu officiel de la réunion.

Peut-être trouverez-vous que les décisions du C.P.R. sont un peu en deçà des propositions que j'avais faites en mon nom personnel lors de notre rencontre du 23 mars. C'est qu'une très grande réticence s'est manifestée chez les membres du Comité Permanent pour envisager, même à longue échéance, un système semblable à celui du clergé séculier. Mais, ceci dit, vous noterez que la procédure adoptée ne retardera une prise de position de la part des Supérieurs Majeurs puisqu'en toute hypothèse il était entendu qu'aucune option ferme ne serait prise avant notre prochaine Assemblée Générale d'octobre 1979.

J'ajouterai enfin, et vous me croirez sans peine, que la cause que vous défendez a retenu toute notre attention et qu'elle a été étudiée dans l'esprit pastoral que vous souhaitez, même s'il nous est impossible de faire abstraction des contraintes économiques qu'elle entraîne pour nous. Le temps que nous y avons passé - et ce n'est pas fini - vous le prouve.

J'ai été heureux de l'ambiance cordiale dans laquelle s'est déroulé notre dernier entretien et je souhaite qu'il en soit toujours ainsi. A la veille de Pâques, je vous exprime, cher Monsieur, mes sentiments de profonde communion dans le mystère du Christ mort et ressuscité.



Jean BONFILS s.m.a.

Secrétaire Général

COMITE PERMANENT
des
RELIGIEUX DE FRANCE

95, Rue de Sèvres
75006 PARIS

Paris le 5 avril 1979

En sa réunion du 5 avril 1979, le C.P.R. a pris connaissance, sur rapport du P. BONFILS, des conversations qui ont eu lieu le 23 mars dernier au Secrétariat de l'Episcopat avec les représentants de l'A.P.R.C.

Sr. Cécile BROUSSELLE, secrétaire générale de l'U.S.M.F. participait à cette réunion.

Au terme d'un échange qui a duré deux heures et demie et compte tenu :

1 - de la spécificité propre à la vie religieuse par rapport au clergé diocésain sur le plan des engagements religieux et du statut économique qui en découle;

2 - des résultats du vote d'orientation émis par l'Assemblée Générale des Supérieurs Majuers d'octobre 1978;

3 - de l'état actuel et prévisible des ressources des instituts;

4 - de l'autonomie de chaque institut religieux et des efforts considérables consentis par tel ou tel pour leurs "partis";

5 - de l'ignorance dans laquelle se trouvent les Supérieurs Majeurs des besoins précis et de la situation exacte de ceux qui ont quitté la vie religieuse, faute de données objectives permettant dans l'immédiat une option en leur faveur;

Le C.P.R. a décidé :

1 - de procéder avant le mois de juillet prochain à une première enquête auprès des religieux "partis" ayant actuellement entre 55 et 65 ans, en vue d'évaluer autant que possible les ressources dont ils disposeront au moment où ils prendront leur retraite. S'agissant de ressources, nous entendons toutes les ressources déclarées (par exemple, toutes celles dont on doit faire état lorsqu'on dépose un dossier de demande du F.N.S. ou d'une bourse...)

2 - de faire simultanément une seconde enquête auprès des religieux "partis" actuellement âgés de 65 ans et plus, pour avoir connaissance des situations difficiles qui appelleraient une aide immédiate.

3 - d'élaborer, en fonction du résultat de ces deux enquêtes, des solutions possibles qu'il soumettra à l'Assemblée Générale des Supérieurs Majeurs d'octobre 1979

4 - d'attendre, pour lancer ces enquêtes, les consultations préalables que doit entreprendre prochainement l'U.S.M.F. et les résultats de l'Assemblée Générale de l'A.P.R.C.

Jean BONFILS s.m.a.
Secrétaire Général